



Bienvenue à :



GENIN Gabriel
Le 10 janvier

PAQUOTTE Amory
Le 20 janvier

JACQUEMET Romane
Le 24 février

BAMONDE Ambre
Le 3 mars

BOULANGER Amélie
Le 12 mars

La commission communication a pris la décision de faire imprimer votre journal par un professionnel.

Les photos de notre dernier numéro n'étaient pas lisibles et la frustration de l'équipe, qui prépare chaque numéro, était grande.

Pour information, nous déposons chaque Maiz infos sur notre site Internet si vous souhaitez les consulter.

Plusieurs habitants nous interpellent, à juste titre, à propos des incivilités de certains d'entre nous.

Pour rappel, il est strictement interdit de brûler les déchets verts ou tout autre dans les jardins.

Les horaires de la déchèterie sont sur le site Internet de Maizières (lien communauté de commune).

Bonne lecture

Un village ensemble.

Information

SOIREE LOL

Le conseil des jeunes organise une soirée LOL, le vendredi 16 avril à partir de 19 heures, ouverte aux jeunes de 10 ans à 16 ans.

Restauration, boissons non alcoolisées et musique sont prévues.

Venez passer une soirée amicale.

Des bons d'inscriptions sont disponibles à la mairie.



Découvrez « **La filoché** »
Notre espace culturelle à
Neuves –Maisons est ouvert.



L'espace garderie fait appel à votre générosité :
Si vous avez des livres pour enfants ou des jeux de société dont vous ne vous servez plus, nous serons heureux de les mettre à disposition des enfants.
Vous pouvez les déposer à la mairie ou directement auprès du personnel de la garderie.



MAIZ HIER

Maizières connaissait deux fêtes, dont l'origine remonte dans les années 1800 :

Celle "des brandons", s'installera dans les habitudes du pays Lorrain. Cette fête d'abord plus connue sous le nom de fête "des pois d'épicés" se déroulait au pays au mois de mars.

Cette fête, issue d'un usage immémorial en Lorraine, voulait que les mariés de l'année reviennent de la forêt le premier dimanche de carême avec de petits fagots servant à faire une bure. A GOVILLER en 1808, fût observée l'habitude prise par les jeunes hommes, de faire le tour du bois d'Anon, en portant des torches allumées (féchenates). En certains endroits, pendant que des couples dansaient autour d'une bure, des jeunes gens lançaient des pois chiches sous leurs pieds, ce qui entraînait quelques chutes plus ou moins divertissantes. Les pois chiches ou "pois depechis" donnèrent leur nom à une manifestation, fête des pois d'épicés qui, à MAIZIERES ne se traduisit que par un bal et la présence de quelques forains. Cette fête n'avait pas la bénédiction des saintes femmes car elle se déroulait en plein carême et choquait les âmes pieuses. " La fête du diable" comme le disait Mr le Curé.



La deuxième, la fête patronale "Vierge de la Nativité" véritablement plus fastueuse se déroulait en septembre.

Le champ de foire, pour les deux fêtes, se situait sur la route nationale devant le café DENIS et la fontaine dite du haut du village. Le bal se tenait dans l'arrière salle du café. La circulation augmentant fortement dans les années 1950, ces manifestations se sont déplacées rue GAMBETTA, et un bal ambulante s'y est installé. Surtout après la réfection de la route nationale qui condamna le "Gayoir" et offrit une nouvelle aire pour ces manifestations. Aujourd'hui les autos-tamponnantes ont remplacé les chevaux de bois.....



Figure 1 : fête foraine en 1910

Premiers travaux au verger communal

Deux matinées de travaux ont été organisées au verger communal. La première, une opération nettoyage afin d'éliminer les arbres les plus dangereux et ne permettant pas une restauration en attendant les nouvelles plantations. Dans la reprise d'un verger abandonné la tentation est forte de supprimer tous les sujets ; mais il faut bien se garder d'un excès de zèle, car dans le meilleur des cas un sujet planté dans des conditions très favorable mettra trois à quatre ans pour donner quelques fruits. En réservant quelques spécimens, nous aurons toujours le plaisir de récolter quelques fruits.

La deuxième matinée, une formation organisée avec nos amis les



croqueurs de pommes sur plusieurs thèmes, la vie d'un arbre, ses blessures et ses parasites (comme le gui et les champignons). Démonstration d'une opération de taille de restauration et d'entretien des vieux arbres.

Pendant ces deux manifestations nous n'avons pas trempé la chemise, la température était hivernale, c'était un exploit de "sortir les mains des poches".

Nous avons récolté des greffes sur les arbres des variétés méritantes des coteaux de MAIZIERES ; ces greffons seront "entés" fin mars sur des porte-greffes francs puis élevés en pépinière avant d'être plantés dans le verger.



porte-greffes francs puis élevés en pépinière avant d'être plantés dans le verger.

Travaux « Plateforme de stockage »



Avec le temps, le manque de place de rangement pour les différentes associations se faisait sentir.

Cette plate-forme de 80 m² a été réalisée et mise en place par la société ECHAMAT, elle est constituée d'une plate-forme de stockage sur poteaux entièrement démontable pouvant recevoir une charge de 700 kg au m².

Un escalier d'accès en aluminium permet aux associations de stocker en partie haute des charges légères.

Les garde-corps sont en aluminium et entièrement démontables. La cloison supérieure est grillagée, la cloison inférieure est pleine et isolée.



L'accès aux accessoires est beaucoup plus fluide et cela permet de libérer l'atelier d'un espace au sol occupé par les décorations de Noël, les bacs à fleurs qui vont se retrouver sur la plateforme...

Autre information : les alarmes incendie ont été mises en conformité à la salle des sports, polyvalente et espace clic, suite à la visite quinquennale du CAS.

Communauté de communes, ordures ménagères

Depuis de nombreuses années, les habitants de la communauté de communes Moselle et Madon contribuent à hauteur de 5,92 % aux enlèvements des ordures ménagères (Vous pouvez trouver ce chiffre sur votre avis d'imposition Taxes Foncières). Cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne couvre que 44 % du coût réel du service, le reste étant compensé essentiellement par la taxe professionnelle. Pour compenser le déséquilibre structurel, il a été voté en conseil communautaire de mars 2010 le passage de ce taux à 8,92 %, ce qui représente une augmentation moyenne d'environ 40 € par foyer.

Cette augmentation ne satisfait personne, mais était nécessaire.

Les élus communautaires sont conscients qu'il faut redéfinir un programme d'actions réalistes pour la durée du mandat compte-tenu de cette situation. C'est un objectif pour les semaines à venir.

Plantation « Carrière »



Beaucoup à faire

Le printemps sur le calendrier était bien annoncé mais ce sont les giboulées de mars qui ont accompagné nos volontaires.



Des tenues de circonstance



Le travail de plusieurs années

Ce sont plus de 600 arbres et arbustes qui ont été plantés cette année par les mains de plus de 40 personnes.

Matériaux SA, qui finance cette opération en intégralité, continue à reboiser les talus de son exploitation.

La photo ci-contre nous laisse penser que nous allons bientôt récolter notre premier cru.

Malheureusement, pas de grand cru mais le résultat de trois années de plantation.

En la reprise de plus de 90% des plants ont été constatés et ce résultat exceptionnel est dû au changement de procédé de plantation utilisé.

Chaque plan est paillé par une plaque de feutrine et protégé d'un filet de protection.

Encore merci aux volontaires qui ont bravé des conditions difficiles et comme toute bonne fin qui se doit, SA Matériaux a invité toute cette troupe à un festin.

Conseil des jeunes

Comment rassembler les générations sur un thème écologique. La commission Environnement du conseil des jeunes a mis en place une action de ramassage de journaux et bouteilles de verres auprès de nos anciens.

Le résultat de ce premier passage a été concluant et s'est quatre foyers qui ont été investis par nos jeunes avec l'énergie qui les caractérise.

Le lien entre les générations a pris une part importante dans les objectifs de cette commission.

Si des personnes souhaitant l'aide de nos jeunes, veuillez contacter le secrétariat de notre mairie.



Contes et légendes en Lorraine

Des faiseurs d'orage dans les Vosges :

Deux femmes travaillant dans un champ furent surprises par un violent orage. A peine le ciel fut redevenu bleu qu'elles virent un nuage menaçant s'approcher d'elles avec une fermière à l'intérieur.

C'était une faiseuse d'orage. Ces sorciers savaient déchaîner les vents, avaient le pouvoir de détruire les récoltes.

Un habitant du même village surprit cette conversation entre deux étrangers :

Nous avons manqué notre coup dit le premier.

Nous recommencerons demain répondit le second.

Le lendemain, il éclata un orage tel que les récoltes alentour furent détruites.